

PROGRAMME DE FORMATION

Réaliser une correction ou un embellissement du visage avec les techniques de maquillage semi permanent

MAQUILLAGE SEMI-PERMANENT – RAS DE CILS

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne, aucun diplôme n'est exigé.

PRÉ-REQUIS

Être majeur et autorisation parentale pour les mineurs de 16 ans à 18 ans Avoir suivi la formation hygiène et salubrité.

DURÉE: 14 heures (2 jours) **HORAIRES**: de 9h30 à 17h30 EFFECTIF: de 2 à 6 pers. Max

MODALITES: présentiel, avec remise d'attestation de formation

FINANCEMENT POSSIBLE: OPCO, auto-financement, FAFCEA, France Travail, CPF

Tarif: 1450€

DÉMARCHES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support Book de formation papier fourni
- Produit, matériel fournis pendant la formation.
- Travail sur peau + QUIZZ
- Échanges dans le groupe
- Attestation individuelle de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires :

- Apprendre la colorimétrie et la théorie du maquillage semi permanent
- Maitriser les techniques du Ras de cil

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable :

- ✓ D'identifier le besoin de la cliente (Compétence attestée du référentiel C1)
- ✓ De réaliser une évaluation personnalisée (Compétence attestée du référentiel C2)
- ✓ De préparer son poste de travail, en tenant compte d'une éventuelle situation de handicap (Compétence attestée du référentiel C3)
- ✓ De préparer la zone à pigmenter (Compétence attestée du référentiel C4)
- ✓ Sélectionner les pigments adaptés au phototype de la cliente en appliquant les règles de colorimétrie (Compétence attestée du référentiel C5)
- Réaliser un embellissement des yeux en dessinant un eye-liner à l'aide d'un dermographe (Compétence attestée du référentiel C8)

Rédiaé le 31/01/25 Mis à jour le 31/01/25 Validé le 31/01/25 par Mme DUBOSC

Tél. 05 56 48 11 25 Mail: contact@excellence-cosmetic.com SIRET: 520 091 554 00011

Excellence Cosmetic 8 rue de la Porte Basse 33000 BORDEAUX

N° déclaration d'activité : 72 33 079 72 33

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

- ▶ Apprentissage des règles d'hygiène et la législation, les indications et contre-indications du maquillage permanent, l'utilisation du matériel et de ses consommables, les principes de colorimétrie, étudier et effectuer les tracés
- Définition du projet de mise en beauté du client par la réalisation d'un diagnostic du visage et de la peau.
 (Compétence attestée du référentiel C1-C2-C4)
 Préparation du poste de travail en fonction de la zone à traiter, disposition du matériel nécessaire à la pratique (Compétence attestée du référentiel C3)
- Apprentissage de la pigmentation du Ras de cils, réaliser le bon dessin, travail des différentes techniques sur plaque en latex, travail sur modèle. (Compétence attestée du référentiel C8)

JOUR 2

- Préparation du poste de travail en fonction de la zone à traiter, disposition du matériel nécessaire à la pratique
- ▶ Travail sur la technique du Ras de cils sur plaque en latex, dessin, techniques et pigments, travail sur modèles.

En fin de formation, Évaluation des acquis par la formatrice, des modèles et de la responsable du centre.

Délivrance d'une attestation de formation

N° déclaration d'activité : 72 33 079 72 33